

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**  
**UNIVERSITE BATNA 2 ECHEHID MOSTAFA BEN BOULID**

**AVIS DE CONSULTATION DES PRESTATIONS D'ASSURANCE N°44/2023**

L'UNIVERSITE BATNA 2 CHAHID MOSTEFA BEN BOULAID FESDIS, lance un avis de consultation pour l'exécution des prestations de souscription des contrats d'assurances des biens meubles et immeubles de l'université, pour l'exercice 2024, composé des garanties onéreuses suivantes :

- Incendie et garanties annexes ;
- Dégâts des eaux ;
- Dommages aux appareils informatiques et électroniques ;
- Bris des glaces et enseignes lumineuses ;
- Vol matériels, équipements, marchandises, vol en coffre, vol sur la personne.
- Bris de machines ;
- Tous risques engins de chantier ;
- Catastrophes naturelles ;
- Responsabilités civiles générales et professionnelles.

Les sociétés d'assurances participantes agréés et intéressées par le présent avis de consultation, peuvent se rapprocher du bureau des marchés l'établissement, pour y retirer le cahier des charges à compter du 05/12/2023 auprès du bureau SG de l'université Batna 2.

Il demeure entendu entre l'ensemble des parties contractantes que les commissions du courtier mandaté en l'occurrence M. SELLOUM sont à la charge exclusive des soumissionnaires preneurs.

Chaque soumissionnaire doit répondre au lot unique. Un soumissionnaire peut être retenu dans le cadre de la présente consultation.

Par son offre, le soumissionnaire retenu s'engage à réaliser les prestations de services en conformité avec les prescriptions du cahier des charges.

Les offres doivent comprendre trois offres distinctes : Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière.

#### **A/ DOSSIER DE CANDIDATURE**

A insérer dans une enveloppe à part fermées, cachetées, indiquant la dénomination du soumissionnaire, porte les références de la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature », doit comprendre ce qui suit :

- Une déclaration de candidature dûment renseignée datée et signée avec cachet et griffe selon le modèle joint en annexe du dossier de candidature ;
- Une déclaration de probité dûment renseignée datée et signée avec cachet et griffe selon le modèle joint en annexe du dossier de candidature ;
- Une copie des statuts ;



- Agrément de la société ;
- Registre de commerce ;
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- NIF ;
- NIS ;
- Mise à jour CNAS valide ;
- Mise à jour CASNOS pour les AGA ;
- Extrait de rôle apuré valide à la date d'ouverture, apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement ;
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'exercice 2022 ;
- Les bilans comptables des trois dernières années (2020, 2021 et 2022) ;
- Les références bancaires de l'agence domiciliaire ;
- Les moyens humains de l'agence domiciliaire dûment justifié par la déclaration CNAS ;

Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe cachetée à part ne comportant que les mentions suivantes :

**AVIS DE CONSULTATION N° 44 /2023**  
**PRESTATIONS D'ASSURANCE DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES DE L'UNIVERSITE BATNA 2**  
**DURANT L'ANNEE 2024 « DOSSIER DE CANDIDATURE »**  
**SOUSSIONNAIRE :.....**  
**TEL/FAX :.....**  
**ADRESSE : .....**

## B/ OFFRE TECHNIQUE

A insérer dans une enveloppe à part, fermées, cachetées, indiquant la dénomination du soumissionnaire, porte les références de la consultation ainsi que la mention « offre technique », doit comprendre ce qui suit :

- La déclaration à souscrire dûment renseignée datée et signée avec cachet et griffe selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
- Mémoire de gestion technique et commerciale, récent, en relation directe avec le contenu du cahier des charges, datée et signée avec cachet et griffe, reflétant la gestion des contrats, sinistres (interventions des experts, règlements des sinistres dans le cadre de la réparation en nature), avantages au contractant et à ses employés, contribution du soumissionnaire à la prévention et à la protection des risques du service contractant.
- Le présent cahier des charges dûment renseigné paraphé page par page daté et signé avec cachet et griffe portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » ;

L'offre technique doit être insérée dans une enveloppe cachetée à part ne comportant que les mentions suivantes :



**AVIS DE CONSULTATION N° 44/2023**  
**PRESTATIONS D'ASSURANCE DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES DE L'UNIVERSITE BATNA 2 DURANT**  
**L'ANNEE 2024 « OFFRE TECHNIQUE »**

**SOUSSIONNAIRE : .....**

**TEL/FAX : .....**

**ADRESSE : .....**

**C/ OFFRE FINANCIERE**

A insérer dans une enveloppe à part, fermées, cachetées, indiquant la dénomination du soumissionnaire, porte les références de la consultation ainsi que la mention « offre financière », doit comprendre ce qui suit :

- La lettre de soumission dûment renseignée datée et signée avec cachet et griffe selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
- Bordereau des prix unitaires datée et signée avec cachet et griffe selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
- Le devis descriptif, quantitatif et estimatif dûment renseigné daté et signé avec cachet et griffe du mandaté selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges ;
- Les projets des divers contrats d'assurance reproduisant les clauses, les primes, les franchises, les limites de garanties.

L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe cachetée, à part, ne comportant que les mentions suivantes :

**AVIS DE CONSULTATION N° 44/2023**  
**PRESTATIONS D'ASSURANCE DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES DE L'UNIVERSITE BATNA 2**  
**DURANT L'ANNEE 2024 « OFFRE FINANCIERE »**  
**SOUSSIONNAIRE : .....**  
**TEL/FAX : .....**  
**ADRESSE : .....**

Les trois enveloppes ci-dessus, comportant dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, doivent être insérées dans une enveloppe unique, anonyme, ne comportant que les indications suivantes :

**A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES**  
**AVIS DE CONSULTATION N° 44 /2023**  
**PRESTATIONS D'ASSURANCE DES BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES DE L'UNIVERSITE BATNA 2**  
**DURANT L'ANNEE 2024**

La durée de préparation des offres est fixée à huit (08) jours à compter de la date de l'affichage de l'avis de consultation soit le 05/12/2023.

L'ouverture des plis techniques et financiers se fera le jour de dépôt des offres le 12/12/2023 À 10 H 00, en séance publique au siège de l'université en présence des soumissionnaires désireux y assister. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Il est à faire remarquer que tout pli non anonyme ou parvenu en retard ne sera pas ouvert et par conséquent ne sera pas pris en considération.

La durée de validité des offres est fixée à quatre-vingt-dix-huit (98) jours.

Le Directeur de l'Université Batna 2

جامعة باتنة 2  
حصاري حسان

